

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (2010)

**Heft:** 1881

**Artikel:** Ni la libéralisation ni statu quo ne sauveront La Poste

**Autor:** Delley, Jean-Daniel

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009870>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

bouclier antimissile hors de prix, inimaginable pour la petite Suisse, dépasse également les capacités de la seule Europe. Seule l'OTAN est adaptée à un tel projet. Sur la base de l'analyse de l'expert berlinois, trois réponses sont possibles. On peut simplement ignorer les nouvelles

menaces comme le font les nostalgiques de la défense autonome avec l'armée des chars et de l'artillerie. Ceux qui, politiquement, n'ont pas froid aux yeux préconiseront une adhésion à l'OTAN en abandonnant une neutralité dépassée par l'histoire. Et,

troisième solution, pourquoi ne pas jouer réellement la carte de la sécurité par la coopération? La Suisse demanderait une protection de l'OTAN en échange de son engagement massif et militaire en faveur de la paix.

## Ni la libéralisation ni le statu quo ne sauveront La Poste

Jean-Daniel Delley • 6 septembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15239>

### Le maintien du monopole des lettres se justifie. Mais le service universel doit s'adapter aux nouvelles exigences

Les syndicats et la gauche veulent « *une poste forte* » qui conserve le monopole du courrier jusqu'à 50 grammes. Ils viennent de déposer<sup>4</sup> une initiative populaire<sup>5</sup> dans ce sens. La droite, elle, milite pour une libéralisation complète du trafic postal dont elle attend une baisse des tarifs. Le Conseil national tranchera au cours de la session d'automne. Pourtant l'avenir de La Poste ne se jouera pas d'abord sur le statut du trafic postal, mais sur la capacité du géant jaune à répondre aux besoins des usagers.

Rudolf Strahm, l'ancien surveillant des prix, en a fait la démonstration rigoureuse (*Tages Anzeiger, 25 mai 2010*<sup>6</sup>) : la fin du monopole sur le trafic des lettres conduira à une hausse des tarifs. Le trafic des lettres est une technologie sur le déclin. En une décennie, le volume traité par La Poste a diminué de moitié. Et la concurrence de la communication électronique accentuera cette évolution à la baisse. Avec la libéralisation, à savoir le partage du marché entre plusieurs prestataires, l'amortissement des investissements consentis par la régie pour rationaliser le tri – 1,3 milliard de francs – imposera des tarifs plus élevés. Cette logique implacable touchera également les opérateurs privés qui devront mettre en place une infrastructure coûteuse. Pour preuve, ces derniers revendiquent

l'accès aux centres de tri, aux offices et aux boîtes aux lettres de La Poste. Dans la même logique, ils devraient également exiger de pouvoir emprunter les camions postaux ! Et Strahm de conclure que dans un marché en déclin exigeant des investissements lourds, la concurrence ne peut conduire qu'à une hausse des prix.

Les syndicats et la gauche militent donc à juste titre pour le maintien du monopole des lettres. Mais ils se trompent lorsqu'ils exigent le maintien du réseau des bureaux de poste, de plus desservis exclusivement par les employés de La Poste, au motif de préserver le service postal universel. Les besoins et les pratiques des usagers changent à grande vitesse. Déjà les agences postales gérées par l'épicerie du village offrent un meilleur service qu'un bureau postal ouvert deux ou trois heures par jour. La survie de La Poste dépend de sa capacité à s'adapter à ces besoins et pratiques. Le courrier digital – la lettre papier est scannée par La Poste et transmise électroniquement à son destinataire -, domaine où la poste suisse fait figure de pionnier<sup>7</sup>, supplantera tôt ou tard la distribution du courrier à domicile. Vouloir figer l'entreprise dans son fonctionnement actuel, c'est à coup sûr signer son arrêt de mort. Si, comme le revendique l'initiative des syndicats, La Poste doit pouvoir bénéficier d'une licence bancaire – tiens, la droite ne veut pas entendre parler de concurrence dans ce domaine ! – ce n'est pas pour financer un secteur du courrier déclinant, mais pour diversifier ses activités.